



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT GENERAL

A.P.E.I.

Présenté à l'Assemblée Générale
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le

31 DECEMBRE 2012

**1 Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT GENERAL

EXERCICE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secogovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr

II. Justifications des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 25 Avril 2013

Le Commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

BILAN ACTIF

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	451 272	403 933	47 339	91 417
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 729 223		1 729 223	1 729 223
Constructions sur sol propre	23 846 085	11 209 526	12 636 558	12 348 881
Installations techniques	3 646 017	3 257 501	388 516	477 183
Autres immobilisations corporelles	6 470 912	5 194 769	1 276 144	1 282 674
Immobilisations corporelles en cours	910 885		910 885	231 112
Immobilisations financières				
Participations & créances rattachées	3 096		3 096	3 096
Autres immobilisations financières	112 835		112 835	121 094
Actif immobilisé Total	37 170 325	20 065 730	17 104 596	16 284 680
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	65 105		65 105	79 706
Avances & acomptes s/ commandes	38 532		38 532	-
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & comptes rattachés	2 333 317	60 488	2 272 829	3 500 557
Divers				
Créances diverses	554 709		554 709	409 140
Valeurs mobilières de placement	8 317 845		8 317 845	8 854 118
Disponibilités	2 764 776		2 764 776	1 334 261
Charges constatées d'avance	111 835		111 835	55 437
Actif circulant Total	14 186 120	60 488	14 125 631	14 233 219
Déficit à récupérer				
Charges à répartir s/ plus.exercices				
TOTAL ACTIF	51 356 445	20 126 218	31 230 227	30 517 899

SECO

BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2012

	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
FONDS PROPRES		
<u>Fonds dotation sans droit de reprise</u>		
Fonds de dotation sans droit de reprise	8 932 187	8 646 530
Ecart de réévaluation	1 284 975	1 284 975
<u>Fonds de réserves</u>		
Réserves d'investissement	2 185 471	2 179 121
<u>Report à nouveau</u>	-	-
<u>Résultats cumulés à reporter</u>	711 167	861 799
Résultat de l'exercice	45 164	113 388
Subventions d'investissement	1 900 018	1 869 507
Provisions réglementées	256 094	256 094
TOTAL I	15 315 076	15 211 415
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 127 438	1 133 684
Provisions pour charges	4 297 289	3 581 559
TOTAL II	5 424 726	4 715 243
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établ.de crédit	6 057 913	6 363 422
Emprunts et dettes financières diverses	45 113	45 113
Avances & acomptes reçus s/prestations	14 301	166 110
Dettes de fonctionnement		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 512 382	1 311 301
Dettes fiscales et sociales	2 546 052	2 454 803
Autres	11 027	40 856
Dettes diverses		
Autres dettes	282 548	191 603
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	21 089	18 031
TOTAL III	10 490 425	10 591 241
TOTAL PASSIF	31 230 227	30 517 899

SECO

CHARGES	2012	2011	PRODUITS	2012	2011
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats J.A	18 248	25 140	Dons et Cotisations	43 938	29 559
Achats des matières premières ESAT & E.A	534 892	495 569	Manifestations dont J.A. et brochures	38 654	43 602
Variations : Stock	14 601	7 758	Ventes Ateliers ESAT + Entreprise adaptée	4 942 270	5 280 927
Autres achats et charges externes	6 362 479	6 449 409	Prix de Journées et Dotations Globales	19 149 554	18 875 100
Impôts et taxes	1 236 017	1 256 057	Autres produits	5 020 417	4 844 515
Salaires et traitements	13 454 823	13 285 517	Subvention d'exploitation	122 677	119 360
Charges Sociales	6 008 194	5 983 007	Reprise s/prov. & transfert de charges	299 885	189 504
Autres charges	180 483	40 077	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 617 396	29 382 567
Dotations aux Amortissements	1 341 203	1 394 444	Quote Part des Frais de Siège	795 422	775 732
Dotations aux provisions (+ fonds roult)	884 986	561 832	PRODUITS FINANCIERS		
Dot. aux prov./créances douteuses	3 041	3 152	Dividendes	399 989	149 949
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	30 038 967	29 501 963	Produits financiers sur comptes à terme		
Quote Part des Frais de Siège	795 422	775 732	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	399 989	149 949
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Intérêts des Emprunts	255 305	251 965	s/Opérations de gestion	69 671	5 480
Charges nettes s/cessions val. mob.			s/Opérations en capital	7 000	14 226
Prov. pour risque placements val. mob.			TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 671	19 706
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	255 305	251 965			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Amortissements dérogatoires					
s/Opérations de gestion					
s/Opérations en capital	2 608	4 661			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 608	4 681			
RESULTATS BRUTS					
Siège Social	- 11 713	5 657			
Service d'Accompagnement	- 2 327	20 323			
E.M.E. La Dauphine	3 140	47 828			
E.M.P. Les Tilleuls	- 175 261	12 830			
SESSAD Les Tilleuls	- 45 011	- 894			
SPH Les Tilleuls	- 25 057	39 678			
ESAT Les Bouleaux	69 168	- 59 304			
ESAT Voies du Bois	- 18 366	- 111 988			
ESAT des Cerisiers	- 14 875	- 25 227			
ESAT Le Castel	5 547	- 99 448			
Ateliers ESAT (Production)	9 301	- 4 604			
Atelier Protégé (Reprographie)	12 138	14 044			
Section Annexe CITL VDB	1 183	23 433			
Section Annexe CITL Castel	- 492	6 584			
FOYER J.JAURES	1 408	5 303			
FOYER & CITL BEHIN	- 4 219	- 14 824			
FOYERS Résidence des Bois	- 2 983	- 25 114			
FOYERS J. BARBERI	- 23 125	- 31 611			
F.A.M Les Roseaux Soins	42 056	- 38 255			
F.A.M Les Roseaux Héberg	- 6 265	56 329			
F.A.M Villebois-Mareuil Soins	- 7 274	- 33 170			
F.A.M Villebois-Mareuil Héberg	- 9 807	6 042			
PERTE DE L'EXERCICE	- 202 825	- 206 387			
TOTAL GENERAL	30 889 477	30 327 954	TOTAL GENERAL	30 889 477	30 327 954

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2012

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

- de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.
- d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.
- de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion sociale.
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS).

Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués :

• Bâtiments	2 % à 4%
• Frais 1er Etablissement	20 %
• Matériel et Mobilier	10 %
• Matériel de Transport	20 %
• Agencements et Installations	10 %

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats des exercices antérieurs à 2012 et qui seront intégrés lors des exercices postérieurs, après contrôle des organismes de tutelle, figurent sous l'intitulé « Résultats cumulés à reporter » dans les fonds propres de l'association. Ils s'élèvent à 711.167 € à la clôture de l'exercice.
- Les résultats de l'exercice 2012 (N), qui incorporent les résultats 2010 (N-2), figurent au bilan sous l'intitulé « Résultats de l'exercice » dans les fonds propres de l'association.

Les résultats figurant au « Compte de Résultat » diffèrent donc de ceux qui figurent au « Bilan » du montant des « résultats antérieurs incorporés », tels qu'indiqués ci-après :

	31/12/2012	31/12/2011
TOTAL CLASSE 6	31 092 302 €	30 534 341 €
TOTAL CLASSE 7	30 889 477 €	30 327 954 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-202 825 €	-206 387 €
RESULTATS ANTERIEURS INCORPORES (figurant antérieurement dans les « résultats cumulés à reporter »)	247 989 €	319 775 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 164 €	113 388 €

3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant

4. COMPTES DE REGULARISATION

ACTIF

Charges constatées d'avance

S/factures Fournisseurs concernant 2013	111 835,04
TOTAL	111 835,04

PASSIF

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance 2013	21 088,72
TOTAL	21 088,72

5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

a) Produits à recevoir

Participation Loisirs	594,00
Remboursement fournisseurs	1 437,90
Rétrocession d'agios BNP	13,50
Cartes de vœux	1 115,12
Vente brioches	125,00
Participation repas	25 835,74
CAF & APL	40 107,12
Caisse sociale	2 002,00
Rembt CPAM & Prévoyance	5 759,51
Rembt assurance - Véhicules	291,65
Rembt Agefiph	1 256,38
Indemnités sinistre APOSIT	157 490,07
Total	236 027,99

b) Charges à payer

Prix de journées	1 352,50
Rembt APL	77,58
Urssaf contrat-pro	7 750,00
Rembt subvention taxe Clichy	80 000,00
Frais bancaires	112,75
Loyer & Charges locatives	18 341,00
Frais de déplacement	378,02
Pécules 2012	2 851,35
Charges sociales CNRACL	3 511,62
Total	114 374,82

6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisit	Virements de poste à poste	Amort.actifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.	359 855	44 078					403 933
Amortis. Constructions	10 377 204	832 322					11 209 526
Amortis. Inst. techniques	3 171 814	117 046			31 359		3 257 501
Amortiss. taxe d'Apprentiss.	377 428	15 913					393 341
Amortis. Autres Imm. Corp.	4 654 180	330 759	11 920	10 355	195 430	10 355	4 801 429
TOTAL	18 940 481	1 340 117	11 920	10 355	226 788	10 355	20 065 729

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.							0
Amortis. Constructions	NEANT						
Amortis. Inst. techniques							0
Amortiss. Taxe d'Apprentissage							0
Amortis. Autres Imm. Corp.							0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

EED

PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect°résultat	Reprises et repr. par affect.résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	3 581 559		826 252	110 522	4 297 289
Provis. p/risques	816 664		71 631	77 878	810 417
Provis. Sal.Trav. Hand.	317 020				317 020
sous-total	4 715 243		897 883	188 400	5 424 726
Provis. dépr. créances	177 040		3 041	119 594	60 487
	4 892 283		900 924	307 994	5 485 214

AUTRES ENGAGEMENTS

Autres engagements	2010	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2011
D.I.F	30 254	4 971	6 527	28 698
sous-total	30 254	4 971	6 527	28 698

7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

INTITULES	Valeur début exerc.	ENTREES			SORTIES		Valeur fin d'exerc.
		Acquisitions établissement	Acquisitions immobilis.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	
Immob. incorp. FR. 1er Ets	451 272						451 272
Immob. corporelles	34 024 797		1 477 116	25 135	218 555	25 135	35 283 358
Immob. en cours	231 112		679 773				910 885
Matériel taxe apprentissage	393 789		15 091				408 880
Immob. financières	120 570		3 091		11 350		112 310
Participations	3 621						3 621
TOTAL	35 225 161	0	2 175 070	25 135	229 905	25 135	37 170 325

L'APEI a acquis le 24 octobre 2012 auprès de la Congrégation Des Sœurs De Notre Dame De Bon Secours De Troyes, la propriété sise 11 et 13 rue Bouin à Colombes. La vente a été conclue moyennant le prix de 1 120 000€.

8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	6 057 913	309 345	895 234	4 853 334
Intérêts courus	45 113	45 113		
Fournisseurs	1 512 382	1 237 782	132 000	142 600
Personnel	3 860	3 860		
Créd. div. & Org. Soc	2 182 371	2 182 371		
Etat	359 821	359 821		
Caisses sociales avances	25 328	25 328		
Autres dettes	282 548	282 548		
Total	10 469 335	4 446 167	1 027 234	4 995 934

Détail « Autres Dettes »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Charges à payer	114 374,82	114 374,82	-	-
Div. Cptes Rés. + Loisirs	168 172,80	168 172,80	-	-
TOTAL	282 547,62	282 547,62	-	-

9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Caisses Sociales	1 044 717	1 044 717		
Clients CAT & AP	1 228 112	1 228 112		
Produits à recevoir	553 873	553 873		
Personnel	1 880	1 880		
Organ. Form. Prof.	307 522	307 522		
Avances fournisseurs	38 532	38 532		
Résidents	9 279	9 279		
TOTAL	3 183 915	3 183 915		

SELD

10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CIC de 967.289.01 € consenti en 1999, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 123 597.75 €
- caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 123 597.75 €

Sur prêt CIC de 579.306,27 € consenti en 1999, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 67 585,48 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100 % soit 67 585,48 €

Sur prêt BFCC de 99.091,86 € consenti en 1999, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 11 224,50 €
- caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 11 224,50 €

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 1 329 635,92 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1 329 635,92 €

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 2 818 488,40 €
- caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2 818 488,40 €

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 886 151.18 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 886 151.18 €

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2012

- capital restant dû : 398 750.00 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 398 750.00 €

11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture De l'exercice.

Cet engagement a été estimé à 1 014.000 € au 31/12/2012. Il a été évalué en tenant compte de la convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2012, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.635 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

12. VENTILATION DE L'EFFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2012

Personnel de Direction	32
Personnel Administratif	25
Personnel de Services Généraux	65
Personnel Educatif, Pédagogique	143
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical	53
Personnel Technico Educatif d'Ateliers	53
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.)	277
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée)	29
TOTAL	677

SELD



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT SPECIAL

A.P.E.I.

Présenté à l'Assemblée Générale
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le

31 DECEMBRE 2012

**1 Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL **Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée Générale du 13 Juin 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Vernon, le 25 Avril 2013

Le commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €
Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com
RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - seco@seco.fr